



Pour ce résumé de la restitution des consultations citoyennes, j'ai volontairement privilégié les propositions que les citoyens ont émis lors de ces consultations.

Table des matières

1. ENVIRONNEMENT	2
2. CITOYENNETÉ	5
3. INSTITUTIONS	10
4. COMMUNICATION	13
5. AVENIR DE L'EUROPE	15
6. L'EUROPE DANS LE MONDE	16
7. MIGRATIONS	17
8. NUMÉRIQUE	18
9. ÉDUCATION	19
10. AGRICULTURE	22
11. DÉFENSE ET SÉCURITÉ	23
12. ÉCONOMIE	24
13. SOCIAL	27
14. SANTÉ	29

1. ENVIRONNEMENT

POUR DONNER PLUS DE LISIBILITÉ À LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE EUROPÉENNE

- Établir une feuille de route sur les objectifs de développement durable et intégrer cette priorité dans nos accords commerciaux.
- Élaborer une feuille de route sur le climat et s'adapter à la réalité des changements climatiques.
- Établir des objectifs intermédiaires en fonction des urgences environnementales.
- Inciter les États membres à s'emparer volontairement d'actions environnementales.
- Développer des filières économiques européennes en s'appuyant sur les compétences et expériences environnementales propres à chaque pays.
- Valoriser les bonnes pratiques et partager nos expériences.
- Coordonner les actions extérieures des États membres de l'Union européenne pour accompagner la transition écologique des pays émergents.
- Se doter d'une agence européenne du développement.
- Aligner les normes entre États membres, notamment sur la pêche, l'agriculture biologique et la protection des consommateurs.
- Simplifier la réglementation européenne pour s'attacher aux finalités plus qu'aux moyens.
- Créer une police environnementale européenne.

POUR UN FINANCEMENT DE LA PRIORITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Imaginer un plan Marshall pour l'environnement.
- Transformer la BEI en banque européenne du développement durable ou créer une filiale dédiée au financement de la transition énergétique.
- Proposer une aide européenne spécifique pour les pays en développement confrontés aux changements climatiques.
- Doter l'Union européenne d'un « vrai budget climat de 100 milliards d'euros », ciblé prioritairement sur l'Afrique et la Méditerranée, dont 50 milliards serviront à financer les projets dont la rentabilité est trop faible et 10 milliards au financement de la recherche et du développement.
- Inviter les États signataires des accords sur le climat à s'engager financièrement.
- Flécher « l'abondante offre de financements » vers la transition énergétique.
- Ouvrir pour chaque État membre une ligne de crédit de la BEI à taux zéro, équivalente à 2 % de leur PIB, pour financer leurs projets de transition énergétique.

POUR DES MESURES CONTRAIGNANTES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

- Interdire l'obsolescence programmée ou allonger les garanties légales des produits à 5 ans en Europe.
- Plastiques: limiter la production de plastique et les emballages individuels ou interdire son usage, par exemple pour le stockage dans le secteur alimentaire; fabriquer du plastique entièrement biodégradable; des normes européennes sont attendues pour lutter contre les micro-plastiques soit en les interdisant, soit en imposant l'étiquetage des produits.
- Interdire l'utilisation de produits toxiques dans les productions.
- Inciter fortement, voire obliger à l'éco-conception des produits.
- Sanctionner les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations de recyclage des déchets.

POUR UNE FISCALITÉ INCITATIVE

- Taxer les produits non efficaces pour subventionner la fabrication de produits plus efficaces, créer des mesures incitatives tels que les labels et subventions pour les entreprises méritantes et produits respectueux de l'environnement, imposer des taxes lourdes sur les industries polluantes.
- Imposer des clauses environnementales dans les appels d'offres.
- Inciter par crédit d'impôt au développement d'équipements ménagers sobres en énergie, valoriser toute recherche d'économie d'énergie telle que l'extinction des vitrines la nuit.

POUR UN ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Lancer un programme européen d'investissement pour accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, et réallouer les taxes sur les énergies fossiles à la production d'énergies vertes.
- Créer une compagnie européenne d'électricité verte, un champion européen de la transition énergétique sur le modèle d'Ariane.
- Faciliter les expérimentations, encourager la recherche et le développement dans le stockage de l'énergie.
- Développer les projets éoliens et photovoltaïques, installer des panneaux solaires sur les « toits plats », rendre obligatoire les panneaux photovoltaïques dans les régions les plus ensoleillées.
- Promouvoir l'énergie thermique, développer les réseaux de chaleur à partir des centres de valorisation énergétique, développer les unités de fabrication de biogaz.
- Créer un réseau électrique européen intégré pour un meilleur taux d'utilisation des énergies renouvelables.

POUR PLUS DE POUVOIR AU CONSOMMATEUR

- Créer un étiquetage environnemental des produits pour mesurer leur empreinte carbone et le respect des normes sanitaires.
- Remédier à – voire interdire – l'obsolescence programmée.
- Harmoniser en Europe les règles de protection des consommateurs, ainsi que la législation sur le label « agriculture biologique ».
- Faire baisser le prix des produits durables, notamment biologiques

POUR UNE ÉVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION

- Sensibiliser les habitants à consommer de manière durable par l'éducation sur l'impact des choix et leur cohérence ou incohérence avec les politiques environnementales.
- Développer des recommandations et incitations plus appuyées aux aliments végétariens.
- Dans la restauration collective, instaurer des quotas « forts » de produits sains, biologiques et issus des circuits courts, développer l'offre vegan et végétarienne.
- Interdire la consommation des œufs de poules élevées en cage.

POUR CONTRAINDRE LES ENTREPRISES À L'ÉCO-CONCEPTION ET AU RECYCLAGE

- Prévoir la « recyclabilité » des composants des produits, favoriser voire obliger à l'éco-conception.
- Allonger la durée de vie des produits, légiférer sur l'obsolescence programmée.
- Faire une loi sur la transparence de la gestion des déchets, rendre obligatoire le recyclage, et responsabiliser les producteurs en les intégrant au processus.
- Contraindre les e-commerçants à prévoir des dépôts de reprise des emballages.
- Établir des bonus aux industriels européens qui utilisent des produits recyclés.
- Créer une TVA réduite sur les produits recyclés.
- Développer des mécanismes incitatifs pour encourager une approche par filière et développer un véritable marché intérieur du recyclage.
- Valoriser les pratiques vertueuses, subventionner la diminution de la production de déchets.

POUR UNE HARMONISATION ET UNE CLARIFICATION DES LOGIQUES DE RECYCLAGE

- Harmoniser les consignes et pratiques de tri sélectif des déchets.
- Améliorer les structures locales de gestion des déchets: cibler les zones rurales, mettre en place plus de composteurs, installer des ressourceries-recycleries près des déchetteries, mettre en place des poubelles à 4 compartiments sous réserve de leur coût financier.
- Développer la redevance incitative au poids.
- Mieux connaître les filières, imposer une information des citoyens sur les coûts réels des déchets.
- Faire des campagnes de sensibilisation pour réduire ou supprimer les sur-emballages, inciter au boycott de ces produits, mettre en place des points de filtrage pour mesurer la quantité de plastiques utilisés.
- Prise en charge par l'école de l'éducation à la gestion des déchets.

POUR UNE INCITATION À L'ÉCO-CONSTRUCTION

- Imposer un urbanisme écologique.
- Rendre l'efficacité énergétique obligatoire pour tous les projets immobiliers.
- Obliger les entreprises du BTP à travailler avec les entreprises du recyclage.
- Créer un label des villes vertes européennes.
- Améliorer le financement des éco-quartiers.
- Utiliser l'analyse de cycle de vie lors de la construction des bâtiments.
- Développer les échanges de bonnes pratiques pour adapter nos constructions aux évolutions climatiques.
- Introduire des notions de qualité environnementale dans les critères des marchés publics

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCO-MOBILITÉ

- Relancer l'écotaxe pour financer l'éco-mobilité.
- Instaurer une TVA à taux réduit sur les modes alternatifs à la route.
- L'éco-mobilité en ville repose sur le développement des véhicules électriques et l'installation de bornes de recharge.
- Proposer dans toute l'Europe que les bornes de recharge soient installées à des distances de 50-80 kilomètres.
- Mettre en avant le vélo par le développement des pistes cyclables, les parkings à vélos.
- Un plan vélo européen intégrant des mesures contraignantes pour adapter l'espace urbain aux personnes à mobilité réduite.

POUR UN USAGE LIMITÉ DE LA VOITURE

- Interdire les voitures dans les centres urbains ou limiter leur accès aux voitures moins polluantes.
- Généraliser les parkings à l'extérieur des villes et imposer la gratuité des transports en commun dans les villes.
- Interdire les voitures, notamment en ville.
- Taxer l'achat de véhicules diesel.
- Créer une prime européenne pour acheter un véhicule moins polluant.
- Créer une journée européenne mensuelle sans voiture.
- Généraliser les normes des transports (Euro6, Tier4) à l'ensemble des véhicules particuliers.
- Imposer aux constructeurs un quota de véhicules électriques.
- Créer une vignette voiture antipollution européenne, ou à défaut franco-allemande.
- Mettre en place des normes européennes limitant les émissions de particules des voitures en ville accompagnées d'un soutien accru aux modes de transport alternatifs.
- Favoriser le covoiturage en créant un bonus, en taxant les personnes qui circulent seules dans leur voiture ou en taxant les trajets courts.

POUR DES TRANSPORTS DE MARCHANDISES REPENSÉS

- Cesser de soutenir la construction d'infrastructures nouvelles type aéroport ou autoroutes pour privilégier les infrastructures existantes.
- Réduire les transports de marchandises au sein de l'Europe, et introduire une taxe aux frontières de l'Europe pour limiter les importations.
- Mentionner sur les étiquettes des produits les kilomètres parcourus pour leur production et leur livraison.
- Cofinancer les infrastructures de transport innovants.
- Développer le transport ferroviaire et maritime au sein de l'Europe pour les marchandises dont le transit est supérieur à 500 kilomètres.
- Dynamiser le plan européen de ferroutage.
- Développer le transport souterrain des marchandises par train afin de réduire le nombre de camions.
- Soutenir les carburants alternatifs non polluants pour les transports aériens, maritimes et routiers, soutenir les biocarburants issus de l'agriculture locale.

POUR UN FINANCEMENT EFFICACE DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Créer un impôt sur les bénéfices de 5 % pour investir dans ce domaine.
- Mettre en place une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne.
- Augmenter le prix du carbone et corriger le fonctionnement défaillant du marché européen du carbone.
- Un green new deal européen pour financer un plan d'investissement dans les transports et la transition énergétique financés par la BEI et la BCE (eurobonds).

2. CITOYENNETÉ

POUR UNE EUROPE FESTIVE QUI SE CÉLÈBRE

- Faire du mois de mai un vrai mois de l'Europe.
- Mettre en place une « année » européenne.
- Créer des festivals européens.
- Mettre en place des bus de l'UE circulant dans le territoire européen (villes comme espaces ruraux) proposant la diversité culinaire européenne.
- Créer la fête des voisins européenne.
- Créer des compétitions culinaires européennes.
- Faire du 9 mai un jour férié.
- Créer des échanges, des projets culturels et des compétitions sportives pour la jeunesse européenne.

POUR UNE EUROPE ARTISTIQUE ET ÉVÉNEMENTIELLE

- Soutenir l'industrie cinématographique.
- Développer la mobilité des œuvres d'art et du patrimoine culturel européen.
- Faciliter l'accès au cinéma européen.
- Traduire davantage les œuvres littéraires européennes.
- Rendre les musées des différents États membres visitables dans toutes les langues de l'UE.
- Développer une « industrie » culturelle européenne.
- Utiliser les séries européennes comme outil de diffusion d'une culture commune.
- Mettre en place des événements multiculturels internationaux.
- Accompagner techniquement et logistiquement les projets culturels européens émergents.
- Multiplier les journées culturelles européennes.
- Lancer des prix européens.
- Développer des mécanismes de diffusion des initiatives existantes, y compris juridiques, par exemple commencer par sous-titrer dans les langues de l'UE les lauréats du Prix cinématographique LUX du Parlement européen, créer une étoile d'or du meilleur film européen, etc.

POUR UNE IDENTITÉ COMMUNE

- Définir un socle commun de culture et histoire.
- Généraliser un modèle d'enseignement européen avec des cours en plusieurs langues.
- Utiliser davantage les programmes et les journaux télévisés pour stimuler un sentiment d'appartenance.
- Créer une chaîne européenne (sur l'exemple d'ARTE et de son programme Karambolage).

POUR LA VALORISATION DES DIFFÉRENCES CULTURELLES

- Protéger et valoriser les langues minoritaires des différents pays ainsi que les patois.
- Assurer une équité dans la promotion touristique: mieux répartir géographiquement les touristes pour éviter la « tourismophobie ».
- Créer des semaines à thème pour découvrir les différentes cultures européennes.
- Soutenir la valorisation des patrimoines culturels régionaux.
- Redécouper les euro-régions pour les rendre transnationales.
- Respecter les choix démocratiques quels qu'ils soient.

POUR FAIRE VIVRE LES VALEURS DE L'EUROPE

- Il faut que l'UE puisse sanctionner, financièrement par exemple ou en supprimant des aides, les États membres ne respectant pas les valeurs communes, notamment les droits de l'homme.
- Conditionner l'obtention des aides à l'accueil des migrants.
- Ne pas supprimer les aides pour les pays ne respectant pas les droits de l'homme, cela aurait pour conséquence d'aggraver les situations.
- Faire un référendum dans chaque pays pour vérifier l'adhésion aux valeurs de l'Europe.
- Inscrire le principe de fraternité dans les traités européens.
- Réfléchir à une spiritualité laïque pour l'UE.
- Faire adhérer l'UE elle-même à la Convention européenne des droits de l'homme.

POUR UNE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

- Insérer sur les cartes d'identité nationales le drapeau et la devise de l'UE.
- Insérer sur le drapeau de l'UE l'arbre et la colombe de la paix.
- Mettre en place des passeports et des cartes d'identité européennes.
- Utiliser les symboles de l'UE dans toutes les manifestations sportives des États membres.
- Apprendre l'hymne européen à l'école au même moment que l'hymne national.
- Intégrer des paroles à l'hymne européen.
- Utiliser davantage le drapeau européen.
- Revenir au terme de « communauté » européenne, plus fraternel et solidaire.
- Chercher une nouvelle devise pour l'UE.

POUR EXERCER UNE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

- Accorder le droit de vote (à tout type d'élection) aux citoyens européens dès 16 ans dans leur pays de résidence principale depuis 5/10 ans et en faciliter l'accès par tous les moyens, y compris pour les personnes en détention.
- Créer une « citoyenneté européenne de résidence », octroyée aux non-Européens résidents depuis 5 ou 10 ans sur le territoire de l'UE et qui leur donne accès à un certain nombre de droits (vote aux municipales et aux européennes, libre circulation, etc.).
- Harmoniser les règles du mariage entre les différents ressortissants européens.
- Faciliter les mariages internationaux.

POUR UN ENGAGEMENT CITOYEN EUROPÉEN

- Réaliser une charte d'engagement citoyen européen à faire signer aux élus.
- Mettre en place un service universel et un service civique européen.
- Favoriser l'ouverture de la jeunesse aux autres pays, notamment via le service volontaire européen et surtout en accompagnant les jeunes participants avant, pendant et après leur départ.
- Mettre en place des conseils municipaux européens.
- Mettre en place un Conseil européen de la vie des mineurs.
- Permettre la représentation des jeunes au Parlement européen.
- Créer une Maison de l'Europe des citoyens.

POUR UNE EUROPE PLUS MOBILE

- Diversifier les dispositifs de mobilité.
- Faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi et développer le CV citoyen.
- Élargir l'espace Schengen.
- Accroître les mobilités vers les pays « moins attirants ».
- Rendre possible une information précise et sur le fonctionnement du pays visé par la mobilité.
- Développer les initiatives poussant à voyager (tels que le pass musée européen, pass Interrail etc.).
- Créer une bourse européenne pour les circulations.
- Harmoniser le Code de la route et la signalisation routière au niveau européen.
- Instaurer un permis de conduire européen.
- Rendre plus facile la connexion entre villes européennes, notamment par le financement européen de plus de lignes ferroviaires entre la France et l'Allemagne, ou bien en abaissant les frais de péages dans toute l'UE.
- Organiser des semaines de transports transfrontaliers gratuits.
- Créer une carte de transport valable dans tous les pays européens.

POUR UNE RELANCE DES JUMELAGES

- Automatiser les jumelages.
- Développer l'appui aux jumelages.
- Mieux faire connaître le dispositif des jumelages et l'élargir, par exemple en organisant une consultation spécifique à ce sujet.

POUR UN APPROFONDISSEMENT ET UNE GÉNÉRALISATION D'ERASMUS

- Augmenter le nombre de bénéficiaires de manière à ce que chaque jeune, du collègue aux études supérieures, quelle que soit sa filière, ait pu passer au moins six mois dans un autre État membre.
- Favoriser l'accès aux programmes d'échanges pour les inscrits en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) et REP+ et pour les apprentis.
- Varier les supports thématiques des échanges (le sport et la culture artistique notamment).
- Augmenter les partenariats entre les établissements européens. Cela passerait par une plus grande variété de pays partenaires inscrits dans le programme, une mutualisation des pratiques Erasmus entre les pays et un suivi des organismes d'accueil in situ.
- Faciliter l'accès d'Erasmus aux apprentis: sensibiliser les entreprises accueillantes; adapter le cadre juridique; mettre en avant les événements européens liés à l'apprentissage; proposer un meilleur accompagnement de la part des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et des Centres de Formations pour Apprentis (CFA); allonger la durée du séjour à l'étranger pour mieux permettre la professionnalisation et offrir aux apprentis un véritable statut pendant leur séjour.

POUR UN DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME ERASMUS +

- Augmenter son budget.
- Allonger sa durée possible.
- Cibler les publics défavorisés.
- Simplifier le programme et les démarches pour y accéder, que ce soit en tant qu'individu ou en tant que porteur de projet.
- Renforcer l'axe jeunesse et sport.
- Prévoir des sanctions pour les établissements qui n'accompagnent pas suffisamment les bénéficiaires.

POUR UNE RÉFORME DES MODALITÉS DE FINANCEMENT DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE POUR LES JEUNES

- Affecter plus de moyens: augmenter le montant des bourses, créer des aides aux jeunes pour l'achat de transports ferroviaires et aériens, par exemple en organisant une tournée européenne en train, augmenter le nombre de pass Interrail délivrés...
- Alléger la charge administrative qui pèse sur les demandeurs de subventions, par exemple en uniformisant les bourses Erasmus qui sont actuellement trop différentes suivant les pays, voire les régions.
- Varier les ressources possibles: créer un consortium de mobilité dont le but serait d'apporter les moyens financiers et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches, créer une taxe sur les entreprises pour financer cette mobilité, développer le mécénat, créer un Label Européen de la Jeunesse pour les associations, etc.

POUR UNE RELANCE DES PROGRAMMES BINATIONAUX QUI EXISTENT DÉJÀ ET LES ÉLARGIR AUX AUTRES PAYS DE L'UE

- Conserver et développer les classes européennes et internationales comme tremplin significatif vers une véritable mobilité.
- Relancer les échanges scolaires franco-allemands.
- Généraliser des programmes comme Brigitte Sauzay ou Voltaire qui permettent à des lycéens de vivre entre trois et six mois en Allemagne chez un correspondant.
- Créer des organismes d'aide aux échanges pour tous les pays, comme cela existe avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

POUR PLUS D'ÉCHANGES PERMIS PAR LE CADRE SCOLAIRE

- Encourager les chantiers familles européennes.
- Rendre obligatoires les jumelages entre établissements.
- Instaurer des temps de rencontre internationaux dans les cursus scolaires, en présentiel ou par Skype.
- Créer une application sur téléphone pour permettre aux jeunes de trouver plus facilement un correspondant et d'échanger directement avec lui.
- Mettre en place des mini-séjours pour que les mineurs puissent être libres de choisir la durée de leur expérience à l'étranger.
- Soutenir les associations agissant en faveur de la mobilité scolaire.

POUR DES MODALITÉS DE DÉPART ET DE RETOUR ATTRACTIVES

- Améliorer le soutien linguistique aux jeunes qui vont à l'étranger: cours de langue gratuits voire obligatoires dans les pays d'accueil, supports de cours en anglais, etc.
- Mettre en place un test commun à la fin des séjours pour attester du niveau de langue des jeunes.
- Faciliter la reconnaissance des diplômes entre États membres: simplifier les procédures administratives, assouplir la tolérance française vis-à-vis des diplômes étrangers, mettre fin aux redoublements au retour d'un échange.
- Valoriser le travail des enseignants qui s'impliquent dans Erasmus.
- Créer une plateforme internet recensant les universités partenaires ainsi que les cours qu'elles dispensent.

POUR PLUS D'EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES À L'ÉTRANGER

- Envisager des années de césure dans un autre pays européen dans le cadre des Masters professionnalisants comme le Master MEEF.
- Renforcer les possibilités de stages longs.
- Développer l'accompagnement des jeunes travailleurs, notamment par la création d'un réseau d'entreprises volontaires ou contraintes.
- Mettre en place une plateforme européenne de recherche de stages.

POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION ET INFORMATION À PROPOS DE LA MOBILITÉ

- Faire appel à des relais, comme les établissements scolaires ou les associations.
- Constituer une information de base à transmettre obligatoirement à tous les jeunes.
- Identifier des lieux ou ressources pour diffuser efficacement les informations nécessaires (Maisons Erasmus, réseaux sociaux, blogs et plateformes dédiées à l'accompagnement des jeunes, professeurs référents (ERAEI), etc.).
- Mettre en place des mini-projets de mobilité dans les lycées.

POUR DES COURS D'HISTOIRE EUROPÉENNE

- Faire paraître un manuel d'histoire européenne commun à tous les équivalents du collège: inspiré de ce qui existe déjà pour les sections Abibac (franco-allemandes), ce dernier permettrait de créer un socle commun de connaissances historiques à tous les jeunes Européens (dates, figures, etc.).
- Étudier les différentes histoires des États membres de l'UE afin d'en mieux mesurer les différences et les points communs.
- Repenser les cours d'histoire pour mettre l'accent sur les constructions communes des États membres plutôt que sur les conflits.
- Créer un observatoire européen de l'enseignement de l'histoire.

POUR UNE ÉDUCATION CIVIQUE CRITIQUE EUROPÉENNE

- Enseigner les spécificités de la citoyenneté européenne, et les valeurs de solidarité et d'union promues par cette construction.
- Fournir un soutien appuyé aux enseignants, formateurs, responsables d'établissement et aux autres membres du personnel d'éducation des États membres, par exemple par l'intégration d'un module « Europe » dans leurs formations.
- Mettre en place des espaces d'expérimentation de la citoyenneté européenne.
- Enseigner précisément comment fonctionnent les institutions européennes: permettre aux jeunes de s'inscrire au projet Euroscola ou de visiter les institutions européennes.
- Mieux apprendre aux jeunes ce que l'UE permet et apporte: un processus de prise de conscience pratique à faire en direction spécifique des jeunes pour que tous mesurent ce dont ils bénéficient grâce à cette Union.
- Apprendre la charte européenne sur les droits fondamentaux, ainsi que la devise européenne.

POUR UN ENSEIGNEMENT PLUS CONCRET ET PLUS CRITIQUE DE L'UE

- Réaliser des reportages (photos ou non, avec ou sans voyage dans un pays de l'UE), des ateliers d'écriture, des expositions, etc. avec les jeunes.
- Décliner des événements citoyens européens dans les établissements scolaires: une semaine de l'éducation européenne, une année scolaire européenne, avec ou sans mobilité, etc.
- Permettre aux jeunes de développer un esprit critique sur le sujet de l'UE: créer des temps de débat et d'échanges spécifiques aux questions politiques européennes, faire une place à l'éducation populaire, inviter les acteurs impliqués dans le fonctionnement de l'UE (élus, fonctionnaires européens, associations, etc.) à intervenir dans les établissements scolaires.

POUR UNE ÉDUCATION PLUS INTÉGRÉE DANS L'UE

- Confier à la Commission européenne une partie de l'élaboration des programmes scolaires, notamment pour faciliter la construction d'une base commune d'enseignement entre tous les États membres.
- Créer un baccalauréat européen.
- Créer un conseil des délégués scolaires européens.
- Inclure des conseils de vie des établissements scolaires dans les projets européens.

POUR APPRENDRE AU MOINS UNE LANGUE EUROPÉENNE

- Imposer l'apprentissage d'au moins une langue et dépasser l'anglais unique.
- Recruter des enseignants locuteurs natifs.
- Obliger les jeunes à avoir des cours d'anglais à l'école.
- Pousser à la communication orale.

POUR DES MÉTHODES D'APPRENTISSAGE MOINS SCOLAIRES

- Recourir plus largement à des assistants de langue issus des pays de l'UE, à d'autres acteurs des langues comme les centres culturels, les consulats, les associations diverses.
- Mettre davantage l'accent sur l'expression orale, par exemple en encourageant les tables de conversation avec des élèves-professeurs ou des parents locuteurs naturels.
- Recourir aux outils numériques.

POUR LA SUBSISTANCE DES SECTIONS SPÉCIFIQUES DE LANGUES

- Augmenter les heures de langues vivantes.
- Rétablir les classes bilingues.

POUR UN APPRENTISSAGE DES LANGUES AUX PLUS PETITS

- Développer des structures spécifiques comme des ateliers culturels en langue étrangère pour les plus petits.
- Diffuser plus de documents dans une autre langue européenne, comme les dessins animés.
- Recourir au jeu.
- Créer un passeport linguistique pour les mineurs.

POUR UN RÉEL APPRENTISSAGE DES LANGUES APRÈS LE BAC

- Rendre automatique la poursuite des langues dans l'enseignement supérieur.
- Traduire en anglais les supports de tous les cours.

3. INSTITUTIONS

POUR UN VÉRITABLE GOUVERNEMENT EUROPÉEN

- Créer un exécutif européen soumis au contrôle du Parlement européen et des représentations nationales.
- Mettre en place un ministre de l'Économie à l'échelle de l'Union remplaçant l'actuel Commissaire.
- Se doter d'un président de l'UE: cette fonction pourrait résulter, selon certains, de la fusion des postes de président du Conseil européen, président de la Commission, et président du Conseil de l'Union européenne.
- Faire élire ce président au suffrage universel.
- Instaurer une présidence tournante entre les États membres.
- Envisager une réelle instance de gouvernance commune à la condition que les « grands pays » acceptent de céder davantage de pouvoir aux « petits pays ».
- Élire tous les représentants de l'Union européenne au suffrage universel.

POUR UNE TRANSFORMATION DU CONSEIL EUROPÉEN

- Conférer au Conseil européen un droit d'initiative législative.
- Donner au Conseil européen un simple rôle d'orientation.
- Élire au suffrage universel le président du Conseil.
- Transformer le Conseil européen en une deuxième chambre représentant les États (à l'image du Sénat américain).

UN MEILLEUR CONTRÔLE SUR LA COMMISSION EUROPÉENNE

- Renouveler les experts qui la composent et la conseillent.
- Mettre en place un décloisonnement, en établissant de la transversalité entre les directions.
- Élire les membres de la Commission au suffrage universel direct; cela permettrait de ne plus lier le Parlement et la Commission par le fait majoritaire.
- Élire le président de la Commission au suffrage universel, ou du moins faire en sorte qu'il soit issu d'une coalition majoritaire.
- Renforcer la responsabilité de la Commission devant le Parlement.

POUR UNE RÉFORME DU PARLEMENT EUROPÉEN

- Donner davantage de pouvoir au Parlement européen.
- Conférer au Parlement un véritable droit d'initiative.
- Affirmer l'indépendance du Parlement face la pression des États membres.
- Donner le pouvoir au Parlement de rejeter la signature des accords internationaux contraires aux valeurs de l'Europe.

POUR RÉAFFIRMER LE RÔLE DES DÉPUTÉS EUROPÉENS

- Stabiliser le mode d'élection des eurodéputés:
 - que ce soit, comme le demandent de nombreux participants, en instaurant des listes transnationales pour l'élection des députés ;
 - en uniformisant les modes de scrutin des élections européennes ;
 - en favorisant l'entrée de jeunes députés au Parlement, quitte à fixer un quota afin d'atteindre 30 % d'élus âgés de 18 à 35 ans.
- Réduire le nombre d'eurodéputés, dans un but de réduction des frais de fonctionnement.
- Garantir un lien plus fort et continu entre les eurodéputés et leur euro-circonscription.

POUR DES RÈGLES DE VOTE PERMETTANT D'ÊTRE PLUS EFFICACES

- Abroger la règle du vote à l'unanimité.
- Assouplir au moins la règle de l'unanimité en la supprimant notamment sur la fiscalité et le social.
- Sortir de la majorité absolue.
- Prendre les décisions à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité.
- Utiliser systématiquement la majorité qualifiée, ce qui permettrait une cohésion institutionnelle et de tenir compte des différentes cultures.
- Établir un nouveau traité pour que l'ensemble des décisions se prennent à la majorité simple.
- Rendre égal le poids des pays dans la prise de décision.

POUR FAVORISER UNE EUROPE DES RÉGIONS

- Stimuler la création de listes régionales.
- Créer un « Sénat » européen représentant les régions avec une péréquation et la suppression d'un certain nombre de députés pour garder le même nombre d'élus en tout.
- Redécouper les eurorégions afin de les rendre transnationales.

POUR UNE MEILLEURE DISTRIBUTION DES COMPÉTENCES

- Recentrer les compétences de l'Union européenne sur des domaines d'action publique essentiels.
- Rendre certaines compétences exclusives.
- Supprimer les compétences partagées car l'Europe, dans ses domaines de compétences, peut faire bouger les dossiers plus rapidement que les États membres.
- Revenir à la subsidiarité.

POUR UN RECOURS AUX FORCES VIVES DES SOCIÉTÉS CIVILES

- Créer un statut d'association européenne.
- Offrir un accès plus facile et plus abondant aux financements européens pour les associations qui s'investissent dans les questions européennes.
- Mettre en réseau les associations à travers les différents États membres.
- Favoriser une participation plus forte de la société civile organisée à travers des consultations qui impliquent tous les acteurs sociaux dans l'élaboration des politiques publiques européennes.

POUR UNE RÉELLE INTÉGRATION DES CITOYENS AU PROCESSUS DÉCISIONNEL

- Commencer par une rationalisation des dispositifs de participation existants à travers l'Europe: en faire le diagnostic et en harmoniser les modalités, pour les rendre plus accessibles.
- Réformer le fonctionnement de l'initiative citoyenne européenne, pour lui donner une force contraignante.
- Compléter l'initiative citoyenne européenne par un référendum d'initiative populaire européen.
- Créer une initiative citoyenne inversée en imposant, dans certains domaines, la collecte d'un nombre minimum de signatures de citoyens dans un nombre minimum d'États membres pour que la Commission puisse proposer un règlement ou une directive.
- Créer une « Assemblée citoyenne européenne » avec des citoyens tirés au sort dans chaque pays européen et instaurer ainsi un bicaméralisme institutionnel au niveau infra-européen en charge de discuter les directives.
- Créer des panels de citoyens européens pour participer à l'activité législative;
- Instituer un Sénat européen composé de citoyens tirés au sort en vue de se prononcer sur les grandes orientations de l'Union européenne.
- Passer par la démocratie numérique permettant de consulter les citoyens à travers les réseaux sociaux, voire par un vote électronique sur des projets de législation.
- Recourir au référendum sur des enjeux importants.
- Institutionnaliser toutes ces pratiques de consultation.
- Associer les citoyens à la rédaction d'une constitution européenne.

POUR CONTRER LE POUVOIR DES LOBBIES

- Accentuer la lutte contre une influence trop grande des représentants d'intérêts.
- Permettre aux citoyens de l'UE d'acquérir une meilleure connaissance des représentants d'intérêts.
- Imposer aux membres du Parlement et de la Commission de rendre public tout conflit d'intérêts.
- Prévoir des amendes dissuasives aux industries contrevenantes.
- Interdire le pantouflage.
- Instaurer un conseil de surveillance.
- Discipliner la quantité d'argent dont disposent les lobbies.
- Pénaliser « l'entente » avec un lobby (assimilé à de l'abus d'influence, voire à de la haute trahison).
- Approuver une réglementation plus contraignante.
- Créer un groupement d'intérêt européen pour mener des expertises à l'échelle européenne.
- Faire émerger des lobbies citoyens en formalisant ce concept et en expliquant davantage les politiques menées à la population.

POUR DES MEILLEURES RELATIONS ENTRE L'UNION ET SES MEMBRES

- Inciter, voire contraindre les responsables politiques nationaux à prendre réellement en considération l'Union européenne.
- Faire prévaloir les intérêts communs de l'Union européenne.
- Mieux communiquer et expliquer les politiques publiques réalisées grâce au soutien de l'Union européenne.
- Défendre l'action de l'UE.
- Lutter contre les sur-transpositions législatives.
- Intégrer l'échelon européen dans les réformes nationales.

POUR UNE PLUS NETTE IMPLICATION DES RESPONSABLES POLITIQUES NATIONAUX

- Donner la faculté aux parlements nationaux d'auditionner les commissaires européens.
- Intégrer les experts européens dans toutes les commissions, dans les ministères.
- Renforcer les collaborations et les échanges entre les députés nationaux et européens.
- Procéder simultanément à l'élection des députés nationaux et européens sur des listes communes.
- Imposer lors des élections européennes:
 - que les candidats sur des listes nationales fassent état du groupe parlementaire qu'ils rejoindront au sein du Parlement européen ;
 - de faire cesser la pratique consistant à présenter aux élections européennes des candidats battus lors des élections nationales ;
 - d'impliquer les élus français au Parlement européen.

POUR UNE MEILLEURE COLLABORATION ENTRE ÉTATS MEMBRES

- Créer un programme Erasmus pour les élus nationaux, afin que les personnels politiques nationaux puissent apprendre mutuellement des pratiques existantes dans les autres États membres.
- Synchroniser les rythmes électoraux nationaux.
- Instaurer une même date dans tous les États membres pour les élections européennes. Ces dernières s'étalent actuellement sur plusieurs jours.
- Avoir le couple franco-allemand comme modèle pour une coopération plus étroite entre pays européens, soit par extension à d'autres États, soit par duplication par d'autres États.

POUR UNE PLUS FORTE SOLIDARITÉ ET COHÉSION ENTRE ÉTATS MEMBRES

- Installer une solidarité financière: la nécessité que les pays les plus riches aident les pays les plus pauvres en vue de réduire les inégalités économiques entre les États membres, en particulier entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est.
- Développer des infrastructures dans les pays pauvres: les routes, les transports, les télécommunications internet pour rendre ces pays plus compétitifs et attirer des investissements.
- Favoriser une prise de conscience d'une communauté de destin dans l'Europe face à un voisinage déstabilisé.
- Mettre en place une coresponsabilité solidaire imposée entre les États membres.
- Harmoniser les politiques à l'échelle européenne pour tendre vers plus d'équité et moins d'inégalité entre les pays.
- Impliquer davantage les pays les moins influents.
- Abolir le clivage entre les pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest.
- Remettre à zéro les dettes mutuelles des États membres

POUR UNE RÉFORME DE LA JUSTICE EUROPÉENNE

- Créer une cour pénale européenne.
- Créer un corps de magistrats européens.
- Créer une agence européenne du renseignement financier.
- Élargir les compétences du parquet européen, notamment en matière de criminalité organisée et de terrorisme.
- Développer des formations aux investigations financières pour mieux lutter contre la criminalité organisée dans sa dimension économique et financière pour les autorités de poursuite et de justice.
- Renforcer des collaborations entre Eurojust, Europol et Eurofisc.
- Harmoniser les systèmes judiciaires, pour une justice européenne plus unifiée, plus rapide sur tout le territoire européen. Cette harmonisation permettrait également de pouvoir traiter les différentes affaires sans avoir à déplacer l'individu accusé vers les pays victimes.
- Harmoniser les systèmes pénitentiaires, en se fondant sur les meilleures pratiques, pour que les conditions de détention convergent dans les États membres (âge minimum, droit de vote, hygiène carcérale, etc.).
- Faire aussi en sorte que des sanctions soient émises à l'encontre des pays qui ne respectent pas les règles européennes sur les conditions de détention.
- Mieux informer les citoyens:
 - notamment par les organes juridictionnels eux-mêmes (la Cour de justice de l'Union européenne qui pourrait avoir comme mission d'informer les citoyens sur les discriminations et inégalités en Europe);
 - par l'Union européenne et les États membres (un livret européen décrivant toutes les voies de recours en justice);
 - par la formation des étudiants (module sur l'éthique des affaires dans l'Union européenne);
 - se saisir des sujets d'actualité pour renforcer l'information des citoyens en matière de justice européenne en expliquant les enjeux et dispositions juridiques concernées.
- Faire en sorte que la justice nationale se plie à la justice européenne: les droits nationaux et européens entrent souvent en conflit, ce qui pose de graves problèmes internes.
- Contraindre les « États voyous » au sein de l'UE à respecter l'État de droit.

4. COMMUNICATION

POUR MIEUX COMPRENDRE CE QUE L'UE FINANCE

- Accroître la visibilité des dépenses budgétaires de l'Union européenne dans les États membres, en particulier la réalisation de projets développés par les collectivités territoriales.
- Insister sur l'obligation d'afficher que l'Union européenne participe lorsqu'elle finance quelque chose, et ceci même après la fin des travaux.
- Développer les outils promotionnels.
- Sensibiliser les citoyens au financement de l'Europe en faisant apparaître sur l'avis d'imposition la part consacrée à l'Europe.
- Il faut expliquer et communiquer tout particulièrement sur ce que l'Union européenne finance localement.

POUR UNE VALORISATION DES AVANCÉES PRODUITES PAR L'UE

- Parler avec des chiffres clairs et simples des résultats obtenus par les grandes politiques de l'UE, comme la politique de la jeunesse, la politique douanière, les libertés fondamentales, etc.
- Renforcer la communication sur les politiques et leurs évaluations.
- Valoriser la carte européenne de sécurité sociale.
- Valoriser les résultats obtenus en matière scientifique et technologique: Ariane, Galileo, Euro- Argo, Organisation européenne pour la recherche nucléaire, Observatoire européen austral, etc.
- Renforcer la communication sur les grandes décisions prises dans le cadre de l'Union européenne et contraindre les États membres et les collectivités territoriales à une communication sincère.
- Communiquer sur les actions de défense de l'environnement menées par l'UE.
- Mettre en valeur les associations et les citoyens qui s'engagent pour l'Europe et œuvrent en faveur de la construction européenne, à l'image du mouvement Pulse of Europe ou l'initiative Pass CCE.
- Cartographier les enjeux et les réponses apportées par l'Europe.

POUR MIEUX CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

- Proposer des sessions de formation sur les institutions à destination des chefs d'entreprise.
- Organiser des simulations des séances du Parlement européen et du Conseil européen.
- Désigner des référents Europe dans chaque conseil municipal ou régional.
- Exploiter les potentialités des réseaux sociaux et, plus généralement, de tous les moyens de communication modernes.
- Renforcer la politique de communication des institutions européennes afin d'en faire comprendre le fonctionnement et de valoriser le travail de leur personnel.

AMÉLIORER LA COMMUNICATION DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DE SES DÉPUTÉS

- Conférer une véritable visibilité au Parlement européen et à ses actions.
- Proposer aux parlementaires européens des « tournées » auprès des citoyens;
- Rendre les déplacements des députés sur le terrain plus fréquents notamment pour expliquer le rôle et le fonctionnement du Parlement européen.
- Instaurer des réunions d'information et d'échanges avec les députés européens du territoire pour les connaître et mieux identifier la nature de leur travail.
- Proposer aux parlementaires européens et aux élus locaux d'organiser des journées européennes.
- Demander aux députés européens de rendre compte régulièrement de leur action européenne devant les médias nationaux.
- Mettre à disposition plus d'information sur le Parlement européen, sur les partis qui le composent, ce qu'il représente, etc.
- Diffuser le plus possible les activités des eurodéputés qui ont une activité très pédagogique sur les réseaux sociaux, afin de comprendre ce que leur vote a comme impact.
- Mieux rendre public tout ce qui relève de la vie parlementaire européenne (partis, vote, textes).

INCARNER L'UNION EUROPÉENNE

- Élire un Président au suffrage universel.
- S'accorder sur des symboles européens comme une « Marianne » pour permettre une identification plus forte.
- Désigner les commissaires européens par le terme de « ministre ».
- Instaurer une représentation de l'Union européenne en région, qu'il s'agisse d'une institution ou de fonction.
- Créer des postes d'« ambassadeurs de l'Europe » auprès des citoyens, ce qui lui donnerait une présence physique.
- Engager des personnalités dans la promotion du projet européen permettrait de donner un visage fédérateur à l'Europe.

POUR UNE EUROPE PLUS PRÉSENTE LOCALEMENT

- Mettre en place un guichet unique d'information sur l'Europe dans les mairies;
- Accroître le financement des CIED (Centres d'information Europe direct);
- Développer l'Enterprise Europe Network;
- Généraliser les Maisons de l'Europe (notamment en Martinique);

- Introduire des rubriques Europe dans les journaux régionaux et municipaux, etc.

POUR UNE EUROPE QUI PARLE MIEUX AUX JEUNES

- Créer des jeux de table et des jeux vidéo européens.
- Créer une plateforme européenne pour les jeunes regroupant leurs initiatives et des actus sur l'Union européenne.
- Impliquer des youtubeurs qui touchent mieux ce public, par exemple en les invitant à la Commission européenne.
- Utiliser davantage les réseaux sociaux.

POUR UNE EUROPE PLUS ET MIEUX CONNUE

- Susciter l'intérêt des médias en créant du buzz et en organisant des sessions de formation spécialisées pour les journalistes et les étudiants en journalisme.
- Adopter une réglementation européenne imposant un cadrage moins national et plus européen des campagnes électorales pour les élections européennes.
- Lutter contre les fausses informations concernant les politiques européennes.
- Assurer la diffusion des débats européens dans la presse et sur les chaînes de radio et de télévisions.
- Imposer aux journaux télévisés un temps d'information sur l'Union européenne.
- Éviter d'utiliser systématiquement la métonymie « Bruxelles » pour se référer à l'UE, qui ne permet pas d'identifier qui fait quoi et qui est responsable de quoi;
- Promouvoir davantage l'Union européenne dans les médias.
- Créer une instance européenne dans chaque État membre permettant de communiquer sur les avancées de l'Union européenne.
- Venir en aide aux organes de presse menacés par les atteintes à la liberté d'expression, « comme en Hongrie ».

POUR DES MÉDIAS EUROPÉENS

- Financer une école de journalisme commune aux États membres.
- Faire évoluer les pratiques éditoriales dans les écoles de journalisme: plurilinguisme, débats sur l'UE, stages à l'étranger.
- Créer une plateforme d'échange entre journalistes européens.
- Favoriser les déplacements des journalistes souhaitant couvrir des événements européens.
- Créer une agence de presse européenne, à la manière de l'Agence France Presse.
- Créer une vraie chaîne de télévision et de radio européenne ainsi qu'une revue européenne traduite dans toutes les langues.
- Créer un statut du journaliste européen avec un Conseil de l'Ordre.

5. AVENIR DE L'EUROPE

INCITER LES CITOYENS À VOTER

- Faire porter la parole d'anciens députés européens, de candidats ou d'autres acteurs européens comme des ambassadeurs de pays européens donnant leur avis sur ce qu'est l'Union.
- Les Maisons de l'Europe et les institutions européennes et françaises doivent organiser des actions de mobilisation.
- Les Maisons de l'Europe devraient posséder et pouvoir fournir des kits pédagogiques de base sur les élections européennes.
- Intéresser les enfants via des activités afin de toucher dans un second temps leurs parents sur les enjeux de cette élection.
- Mettre en place des actions pédagogiques envers les publics éloignés des questions européennes, notamment les jeunes.
- Montrer l'intérêt du Parlement européen afin de les inciter à aller voter.
- Valoriser les initiatives comme "This time I am voting" afin d'inciter à voter.
- Lancer une campagne contre l'abstention à l'échelle du quartier pour mobiliser les jeunes citoyens dans la perspective du vote (sur le modèle du « Challenge citoyen » organisé à l'occasion des élections présidentielles).
- Organiser des débats électoraux avant les élections.
- Disposer d'un baromètre de suivi des fausses informations pendant la campagne.

6. L'EUROPE DANS LE MONDE

POUR UNE EUROPE QUI DONNE L'EXEMPLE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

- Créer du lien avec l'Afrique et l'Amérique latine, qui doivent se développer dans le respect de l'environnement: ces pays, envers lesquels l'Union européenne a une dette écologique, pourraient devenir des partenaires privilégiés.
- Repenser l'aide au développement afin d'anticiper l'apparition de réfugiés climatiques.
- Mettre en place un système d'aide au développement des technologies les plus innovantes en faveur du climat, et leur transfert vers tous les pays (technologies bien souvent mises en place dans les pays du Nord et qui constitueraient une aide fondamentale pour les pays du Sud).
- Créer une caisse de prévoyance financée par les pays développés qui permettrait d'aider les populations victimes de catastrophes naturelles.

POUR UNE EUROPE PORTEUSE D'UNE SEULE POSITION DIPLOMATIQUE

- Substituer aux corps diplomatiques des États membres un corps diplomatique européen unique: ce serait l'une des manières de faire comprendre à l'étranger que l'Europe est une puissance mondiale dont la protection est indispensable dans une telle phase de confrontation planétaire.
- Créer un poste de « ministre européen des Affaires étrangères » afin que l'Europe s'incarne à l'international dans un interlocuteur bien défini.

POUR UNE EUROPE PLUS FORTE FACE AUX SUPERPUISSANCES MONDIALES

- Faire des visites groupées réunissant plusieurs chefs d'État européens lors des rencontres avec les grandes puissances.
- Réduire la dépendance énergétique de l'Union vis-à-vis de la Russie.
- Renforcer les liens avec la Russie, que ce soit en concluant une alliance, ou en signant un traité avec les Russes sur la sécurité du continent.
- Affermir la position de l'Europe face à la politique états-unienne, voire se poser en contrepoids: ne pas laisser les États-Unis seuls arbitres du reste du monde, notamment en entretenant des relations avec Cuba, l'Iran, le Venezuela...
- Faire valoir le principe de réciprocité (vs l'extraterritorialité du droit américain) afin de conforter la politique commerciale européenne.
- Développer l'usage de Galileo face au GPS.
- Protéger le patrimoine européen face à son rachat par des capitaux étrangers à l'Europe.

POUR UN DÉVELOPPEMENT PLUS EFFICACE DES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE

- Mettre en place une politique d'aide au développement pour l'Afrique au niveau de l'Union européenne: d'un « véritable plan Marshall européen » en direction de l'Afrique à la construction d'un vrai partenariat égalitaire entre l'Europe et l'Afrique (financements ciblés, identification des projets à soutenir de manière concertée à destination des populations les plus défavorisées, afin de les aider à mieux vivre dans leur pays, dialogue renforcé...).
- Représenter l'Union européenne de manière visible au Sommet des chefs d'État africains.
- Participer à la promotion et à la défense de la démocratie et des libertés individuelles: mettre en place des directives contraignantes applicables aux pays et aux entreprises européennes dans leurs relations avec l'Afrique, pour le respect des droits humains, et la responsabilité sociétale d'entreprise.
- Donner davantage de pouvoir aux observateurs des élections africaines ; valoriser l'égalité homme/femme en Afrique par des rencontres intercontinentales ; arrêter tout commerce avec les dictatures africaines.
- Rappeler les mesures mises en place en Europe contre la corruption et qui peuvent servir d'exemple ; cette approche est d'ailleurs appliquée aux programmes d'aide européens qui sont très réglementés et insistent sur une obligation de résultat.
- Ne pas déstabiliser l'Afrique et le Moyen-Orient afin d'éviter la montée de l'immigration et du terrorisme.
- Contenir les influences chinoise et américaine en Afrique.
- Favoriser et encourager la francophonie peut également être une solution pour lutter contre l'offensive chinoise en Afrique.

7. MIGRATIONS

POUR UNE EUROPE QUI INTÈGRE MIEUX LES MIGRANTS

- Éviter de concentrer les migrants dans les mêmes quartiers (risque de ghettoïsation).
- Faciliter leur intégration au sein des systèmes scolaires, leur octroyer des cours de langues, des formations professionnelles.
- Faciliter la reconnaissance des diplômes étrangers.
- Faciliter la possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur et de ne pas cantonner les migrants aux postes non-qualifiés.
- Pour les réfugiés climatiques, il a été proposé de leur offrir des formations professionnelles; et de mettre en place un quota de postes au sein des entreprises pour les accueillir.
- Faciliter l'octroi de permis de travail.
- Avoir une gestion locale de l'intégration afin de lutter efficacement contre les comportements xénophobes. À cet égard, il semble indispensable de mieux prendre en compte les avis des acteurs locaux (mairies, associations, acteurs sociaux) qui agissent pour l'intégration des migrants.
- Créer un guichet judiciaire permettant aux personnes en situation de perte de tous leurs droits de se faire entendre.
- Mettre en place une structure type « cadre de concertation citoyenne des immigrants ».
- Encourager dans les villes l'existence d'un conseiller municipal des migrants.
- Demander aux migrants leurs avis sur leur accueil et leurs pistes pour l'améliorer.
- Lutter davantage contre le travail illégal des immigrés, qui crée une concurrence avec les travailleurs locaux et constitue un manque à gagner pour les finances publiques et les caisses de solidarité.

POUR UN ACCUEIL DES MIGRANTS EN RÉSONANCE AVEC LES VALEURS DE L'UE

- Augmenter les capacités de logements et d'infrastructures pour les accueillir (en demandant à l'UE des subventions pour la création d'écoles et de logements par exemple).
- Permettre davantage l'accès d'interprètes et de bénévoles lors des procédures de demande d'asile et d'harmoniser les conditions d'accueil entre les pays.
- Mettre en place un parrainage des nouveaux arrivants par des habitants volontaires.
- Garantir, dès leur arrivée, un accueil avec des plats chauds, des vêtements, des médicaments et des médecins.
- Renforcer la transparence des dispositifs d'accueil et d'encadrement des migrants.

POUR UNE COMMUNICATION PLUS EFFICACE

- Expliquer les causes de l'immigration et pourquoi on ne peut pas laisser le phénomène migratoire à l'extérieur de nos frontières (peut-être par des programmes institutionnels, des MOOC ou des émissions de télé-réalité).
- Mieux différencier migrants et réfugiés sans oublier de mentionner les filières organisées.
- Démystifier le problème de l'afflux migratoire, identifié comme un phénomène de masse entraînant du rejet.
- Bien faire la différence entre Islam et islamisme, construire de « belles mosquées mettant en avant un islam ouvert ».
- Initier un fonds de financement de promotion transculturelle « l'Europe et l'Autre » ; instituer un festival d'art d'ici et d'ailleurs pour favoriser la mixité culturelle.
- Déramatiser la situation en mettant en perspective notre situation par rapport à celle d'autres pays bien plus pauvres tels le Bangladesh, qui accueille pourtant des flux plus importants.
- Créer une Agence européenne de recherche et de recommandation sur les flux migratoires dotée d'un observatoire permettant l'élaboration d'un débat dépassionné et d'un Conseil de fonctionnaires pouvant orienter les directives européennes sur le sujet.

POUR UNE MEILLEURE LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

- Les garde-côtes pourraient par exemple être renforcés au niveau des points de départ.
- Un véritable corps de garde-frontières au niveau de l'UE pourrait être créé.
- Les polices nationales pourraient être mieux coordonnées.

POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES MIGRANTS DANS L'UE ET UNE MEILLEURE SOLIDARITÉ ENTRE ÉTATS MEMBRES

- Créer un fonds européen qui servirait de soutien social (travail, santé, éducation) des migrants au lieu de laisser cela à chaque pays.
- Mettre en place une coopération structurée permanente par un groupe pionnier d'États membres engagés à appliquer un système de répartition équitable.
- Modifier l'accord de Dublin, qui ne permet pas une coordination efficace de la gestion des flux.
- Empêcher les États membres d'interdire l'accueil de migrants, quoiqu'au lieu de sanctionner, il serait peut-être préférable de subventionner les pays qui les accueillent.
- Créer une agence européenne pour l'accueil des réfugiés.
- Mettre en place un Conseil aux migrations qui, comme pour la BCE, serait une institution où chacun vote avec une prise de décision qui s'impose.

POUR UNE POLITIQUE COMMUNE EN MATIÈRE D'ASILE

- Créer un statut européen ou onusien de réfugié climatique, et de réfugié tout court.
- Mettre en place une instance qui prendrait la responsabilité des décisions sur la politique migratoire.
- Réformer le droit international dans un objectif d'harmonisation entre États.
- Faciliter les demandes d'asile, les délais étant actuellement trop longs.

8. NUMÉRIQUE

POUR UNE EUROPE ENGAGÉE CONTRE LA DIFFUSION D'INFOX

- Adopter une norme européenne de manière à ce que chacun puisse dénoncer et faire retirer une « fausse nouvelle » sur les réseaux sociaux.
- Promouvoir l'usage de bonnes pratiques, en diffusant l'idée qu'il est préférable de multiplier les sources d'information.
- Interdire aux annonceurs de placer leurs publicités sur les sites diffusant de « fausses informations » dans le but d'attirer les lecteurs et donc d'en tirer profit.

POUR UNE COLLECTE RAISONNÉE DES DONNÉES PERSONNELLES

- Faciliter l'accès à certaines données : cela permettrait de libérer les données afin de favoriser le développement des outils numériques pertinents.
- Promouvoir l'usage des données par les TPE (très petites entreprises), par exemple à travers des agences publiques d'aide à l'exploitation des données en masse.
- Mettre à disposition en Europe les données d'intérêt général, en particulier lorsqu'elles sont collectées grâce à de l'argent public.
- Collecter les données dès lors qu'elles permettent d'améliorer notre quotidien et notre état de santé ou bien de réduire la pollution.

POUR UNE UTILISATION JUSTE DES DONNÉES PERSONNELLES

- Confier la gestion des données à des ONG (Organisations non gouvernementales).
- Inclure les acheteurs de données personnelles dans la législation sur les normes protectrices de ces données.
- Améliorer le statut des lanceurs d'alerte.
- Privilégier les logiciels libres et les communs, notamment dans tous les secteurs régaliens et a fortiori l'éducation.
- Réinjecter une partie des économies réalisées grâce à la dématérialisation dans le recrutement de médiateurs numériques pour qu'ils encadrent la lutte contre les risques de manipulation du consommateur et du citoyen.
- Déterminer un « barème » lié au type de données: celles ne permettant pas de mettre en place un ciblage précis et celles le permettant.

POUR UNE EUROPE PROTECTRICE DE NOS DONNÉES

- Mieux réguler le transfert des données personnelles hors de l'Union.
- Ancrer constitutionnellement (national) et/ou dans la Charte européenne des droits fondamentaux le droit à la protection des données personnelles.
- Renforcer la coopération entre les autorités nationales en charge de la protection des différents droits individuels vis-à-vis des organismes qui utilisent des données personnelles.
- Adopter des lois précisant explicitement quelles données sont collectées et comment elles sont utilisées.
- Simplifier les conditions de confidentialité afin qu'elles soient claires pour tous.
- Fournir à chaque citoyen un compte unique protégé par des règles d'usage, cela aurait pour vertu de renforcer la cybersécurité.
- Donner la possibilité aux usagers de choisir quand donner leurs informations personnelles et à qui, et de pouvoir bénéficier du droit à l'oubli et à la suppression de ses données personnelles.
- Prévoir des mesures de protection spécifiques pour les enfants de moins de 13 ans utilisant seuls internet et les réseaux sociaux.

POUR UNE RÉGULATION DES GRANDS GROUPES DU NUMÉRIQUE

- Obliger les sociétés des grands groupes à installer leurs serveurs en Europe.
- Parvenir à taxer les plateformes numériques selon la localisation de l'utilisateur, comme pour les biens physiques, pourrait également être une solution.
- Créer au sein des grands groupes du numérique des comités d'experts qui auraient pour mission de s'assurer du respect de la confidentialité des données

POUR L'ÉMERGENCE DE GÉANTS EUROPÉENS DU NUMÉRIQUE

- Améliorer la coopération des États européens pour créer les conditions d'émergence et de réussite des champions européens dans le domaine du numérique.
- Financer des programmes d'innovation dans le but de faire émerger des géants européens face aux GAFAs: un brevet européen dans le domaine de l'intelligence artificielle doit être élaboré.
- Augmenter drastiquement les budgets d'investissements européens en R&D pour assurer une transition numérique plus efficace.
- Créer un guichet unique pour les aides à la recherche et l'innovation dans les nouvelles technologies

POUR UNE EUROPE GARANTE DE L'ALPHABÉTISATION NUMÉRIQUE

- Enseigner l'utilisation des outils numériques à l'école.
- Tenir une réunion du Conseil européen consacrée à la question des besoins de formation initiale à l'heure de la numérisation de l'économie et de son impact sur le monde du travail.
- Créer des formations continues tout au long de la vie, car ces outils numériques évoluent de façon permanente.
- Développer les e-formations pour les adultes peut permettre aux citoyens de se former.
- Sensibiliser et former aux technologies de la surveillance et aux risques d'addiction.
- Créer un programme d'éducation populaire au numérique.
- Instaurer un grand programme de requalification des salariés pour l'acquisition d'un socle européen de connaissances numériques.

9. ÉDUCATION

UNIFIER LES NIVEAUX SCOLAIRES EN EUROPE

- Mettre en place des concours académiques communs en Europe, par exemple le concours général des lycées ou le concours général des métiers.
- Imaginer un « baccalauréat européen ».
- Favoriser des formations de niveau équivalent dans le second degré.
- Établir une reconnaissance des diplômes et des qualifications entre les pays européens.
- Collaborer dans la conception des programmes scolaires européens.
- Privilégier un parcours européen commun, plus qu'un programme.

POUR UNE RECONNAISSANCE EUROPÉENNE DES DIPLÔMES

- Mettre en place un Parcoursup' européen.
- Créer un passeport formation-études qui permettrait de tendre vers une standardisation des études et compétences et donc une équivalence/reconnaissance des diplômes.
- Concevoir de véritables « diplômes européens » qui rendent obsolètes les notions d'équivalence et de reconnaissance.
- Penser un statut européen de l'étudiant, du stagiaire et de l'apprenti, éventuellement en créant un contrat d'apprentissage européen.
- Mettre en place un cadre européen de validation des acquis de l'expérience (compétences professionnelles, engagement bénévole).

CHANGER LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Enseigner à des groupes d'élèves moins nombreux.
- Alléger l'importance des notes et mettre en place des systèmes d'évaluation alternatifs.
- Adopter des méthodes pédagogiques basées sur l'épanouissement des élèves et le savoir-être.
- Installer des centres et des programmes de formation basés sur des pédagogies alternatives et créatives.
- Développer la pensée systémique.
- Supprimer les devoirs.
- Enseigner plutôt qu'évaluer et noter.

REPENSER LES PROGRAMMES

- Intégrer un programme d'éducation à la paix et aux valeurs universelles.
- Former à la connaissance des autres pays européens.
- Développer un kit européen d'éducation sur les stéréotypes et les discriminations.
- Mettre en place un cursus scolaire obligatoire de sensibilisation aux questions environnementales.
- Développer une éducation aux médias.
- Intégrer l'IEC (Information, Éducation, Communication) dans les programmes de formation.
- Développer le rapport aux sciences dites « molles ».
- Aborder des sujets plus proches de la vie réelle.
- Enseigner en Europe l'histoire de l'Afrique.

AMÉLIORER L'ACCÈS AU SYSTÈME ÉDUCATIF EN EUROPE

- Réduire le coût des études, notamment dans les filières scientifiques.
- Subventionner au niveau européen les classes à fort taux de décrochage scolaire pour en réduire les effectifs ou augmenter l'encadrement.
- Affecter davantage de moyens dans les territoires défavorisés, et prévoir des formations complémentaires en cas d'inégalités de niveau.
- Minimiser la place des écoles spécialisées pour les enfants en situation de handicap, vécues comme de véritables ghettos qui isolent les enfants d'une intégration sociale.
- Élargir les dispositifs « handischool » à toute l'Europe et favoriser la mobilité au sein de ce dispositif.
- Former le corps enseignant à la reconnaissance du handicap.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ EXTRA-EUROPEENNE

- Créer un Erasmus Europe-Afrique.
- Mettre en place des visas et titres de séjour facilitant la mobilité à l'intérieur de l'Union européenne pour les étudiants venant de pays hors de l'Europe.
- Favoriser les échanges scolaires avec des pays non membres de l'Union.
- Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants issus d'États non membres mais ayant obtenu un diplôme européen.

DES FORMATIONS OUVERTES AU MONDE PROFESSIONNEL

- Développer des partenariats entre entreprises et universités pour anticiper les besoins des entreprises et mettre en place les formations adéquates.
- Favoriser les allers-retours entre les centres éducatifs renforcés et le cadre de droit commun de la formation, comme les compagnons du devoir par exemple.
- Faire découvrir les différents métiers aux jeunes dès le collège, par le biais d'un renforcement des stages « découverte ».
- Promouvoir l'entrepreneuriat dans les écoles et les universités, afin d'encourager les étudiants à créer leur entreprise.
- Former les jeunes à l'auto-entrepreneuriat.
- Développer les formations en alternance, notamment post-bac.
- Imposer une rémunération pour les stagiaires à partir de deux mois de stage.

a. ÉDUCATION – RECHERCHE

RENFORCER LA RECHERCHE EUROPÉENNE

- Offrir un cadre favorable à la rémunération des chercheurs pour favoriser leur maintien en Europe et attirer des chercheurs extra-européens.
- Développer des politiques de recherche face aux nouvelles technologies (transhumanisme, robotique).
- Créer une commission d'éthique sur la recherche et l'innovation au niveau européen.
- Créer une agence européenne d'étude des phénomènes spatiaux inexplicables.
- Augmenter drastiquement les budgets européens en R&D pour accompagner la transformation numérique.
- Communiquer sur les actions de médiation scientifique par la création d'outils participatifs et d'événements fédérateurs (comme la Nuit des chercheurs).
- Multiplier partout en Europe les conférences de vulgarisation scientifique et les médiatiser ; les doctorants et jeunes chercheurs pourraient être davantage mobilisés en ce sens, ils ont un rôle important à jouer dans la promotion de leur métier.

b. ÉDUCATION – CULTURE

FAVORISER LA CIRCULATION DES ARTISTES EN EUROPE

- Créer une bourse européenne sur le modèle Erasmus qui offrirait aux artistes un encadrement et une aide budgétaire et favoriserait leur mobilité.
- Favoriser la diversité dans les films et les annonces publicitaires par le biais d'incitations à l'échelon européen.
- Proposer des résidences d'artistes.
- Soutenir les réseaux transeuropéens de coopération culturelle.
- Harmoniser le statut des artistes en Europe: un régime commun de protection sociale, éviter la double taxation (lieu de vie et lieu de performance), établir une nomenclature unique.
- Ouvrir des guichets d'information pour que les artistes puissent connaître leurs droits dans les pays où ils travaillent.
- Créer au niveau européen un appel à projets de commande citoyenne, du type nouveaux commanditaires, ouvert à tous les artistes européens.

10. AGRICULTURE

REVOIR LES SYSTÈMES DE RÉGULATION

- Installer un régime européen de contrôle des cultures et des quotas.
- Faire en sorte que les règlements ne s'imposent pas uniquement à la France (en référence notamment au glyphosate).
- Soutenir les solutions de gestion des risques au niveau de l'exploitation curative et préventive (stockage des eaux...).
- Renforcer les aides qui concernent les handicaps naturels (sécheresse, milieux particuliers comme la montagne) car la spécificité de l'agriculture de montagne et méditerranéenne est insuffisamment prise en compte.
- Revoir la géographie des zones défavorisées.
- Reconnaître dans les mesures agro-environnementales et climatiques les pratiques liées à la prévention du risque incendie.

REPENSER LA PAC

- Procéder à des affectations plus souples et adaptées aux cas individuels.
- Repenser la réglementation agricole à l'échelle des territoires.
- Refondre les piliers afin que les aides soient plus « réactives »; elles devraient être dévolues par filières, exploitations et exploitants physiques.
- Réduire les écarts d'aides de la PAC entre les agriculteurs céréaliers et les éleveurs.

ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX AGRICULTEURS

- Accompagner les jeunes agriculteurs à l'installation et à la reprise d'exploitations, tout particulièrement pour l'acquisition du foncier.
- Structurer les filières pour pérenniser les structures existantes et assurer un renouvellement des générations.
- Valoriser les formations à l'agriculture, par exemple en organisant pour les lycéens des visites d'exploitations.
- Développer les pratiques innovantes répondant aux attentes de la société dans les formations.
- Former les agriculteurs à la gestion administrative pour leur permettre de mieux accéder aux aides européennes notamment.
- Plus spécifiquement, développer les formations et accompagner l'installation des jeunes viticulteurs.

FAVORISER L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

- Augmenter les aides et les dispositifs en faveur des marques de qualité et des circuits courts.
- Mettre en place des subventions européennes qui soutiendraient la production locale.
- Développer l'agriculture urbaine et périurbaine.
- Favoriser l'autonomie des agriculteurs en orientant les aides dans ce sens.
- Aider les agriculteurs qui travaillent localement à mettre plus de valeur sur leur production alimentaire.
- Fournir un soutien aux produits régionaux via un label de l'Europe.

RÉDUIRE LA PLACE DE L'AGRICULTURE INTENSIVE

- Ajouter le critère de qualité aux aides.
- Adapter l'agriculture au changement climatique.
- Valoriser les initiatives individuelles respectueuses de l'environnement via un fonds spécial issu de la PAC.
- Mettre en place un système pollueur/payeur.
- Développer une rémunération juste des services environnementaux liés aux activités agricoles en proposant des montants supérieurs à la simple compensation des surcoûts.
- Interdire l'élevage en batterie.

UNE RÉGLEMENTATION STRICTE

- Nombreux sont les contributeurs qui demandent une interdiction générale (souvent citée) ou ciblée sur les produits les plus nocifs.
- Harmoniser les interdictions d'utilisation des pesticides en Europe et ne pas repousser l'échéance sur les produits phytosanitaires.
- Harmoniser au plus vite les règles sur les produits dangereux.
- Légiférer pour interdire le glyphosate à l'ensemble des États et mettre en place une solution alternative.
- Privilégier la qualité des produits et la santé des consommateurs en utilisant moins de pesticides dans la production alimentaire. Il est à noter que la question conduit certains à s'interroger sur la capacité à produire des produits sains (sans pesticides) en quantité suffisante et à un prix accessible à tous.
- Interdire tous les pesticides néonicotinoïdes.
- Valoriser les produits non traités des petits producteurs

SOUTENIR LES AGRICULTURES ALTERNATIVES

- Mettre en place des formations qui cessent de délivrer le discours d'une agriculture productiviste en direction des jeunes agriculteurs.
- Généraliser le programme du ministère de l'agriculture Produire autrement.
- Favoriser la polyculture.
- Verser une prime aux agriculteurs conventionnels qui se convertissent au biologique ; recourir à des aliments bio et locaux dans les cantines pour soutenir les petits producteurs.
- Lutter contre les productions intensives en supprimant les aides aux entreprises agricoles qui les pratiquent.
- Mettre un terme à l'agriculture de masse et à l'inverse encourager les petites entreprises agricoles.
- Développer les formations en aquaponie.

REPENSER LE MODÈLE DE LA PÊCHE

- Interdire la pêche intensive.
- Lutter contre la pêche électrique.
- Aligner les méthodes de pêche en Europe.
- Créer une immatriculation européenne des bateaux et une police européenne de contrôle de la pêche.
- Éviter la surpêche en créant des quotas européens ou en harmonisant les quotas de pêche

11. DÉFENSE ET SÉCURITÉ

DE NOUVELLES AMBITIONS POUR LA DÉFENSE EUROPÉENNE

- Produire un livre blanc européen sur la défense.
- Organiser, en France à tout le moins, une consultation électronique pilotée par les « trinômes académiques régionaux¹ » sur la question d'un service national universel intégrant un volet européen.
- Réfléchir au rôle de la défense européenne, notamment en ce qui concerne la protection des frontières ou, à l'autre extrémité du spectre d'intervention, la protection d'intérêts mondiaux.
- Pouvoir intervenir en opération extérieure.
- Protéger les frontières et surtout créer une force de garde-côtes et de garde-frontière européens.
- Faire face aux menaces diverses, en commençant par identifier les menaces communes contre lesquelles lutter en priorité, afin de construire une défense européenne efficace et pertinente.

POUR UNE INDUSTRIE EUROPÉENNE DE LA DÉFENSE

- Créer un fonds européen pour les études et équipements militaires et des centres d'excellence dans les différents États membres.
- Multiplier les collaborations industrielles, pour construire une industrie européenne pour les matériels militaires, voire faire de l'UE, forte de programmes d'armement communs, une spécialiste des équipements de défense.
- Imposer aux États membres la préférence européenne pour les achats d'armes.

POUR AVOIR LES MOYENS D'UNE EUROPE DE LA DÉFENSE

- Doter l'UE d'un véritable budget de défense et de sécurité, puis l'augmenter et faire en sorte que tous les États membres y participent.
- Intensifier la coopération en matière de défense et la soutenir par un effort budgétaire de chaque État membre à hauteur de 2 % de son PIB.
- Créer une taxe européenne permettant de lutter contre les économies parallèles.

12. ÉCONOMIE

POUR UN APPROFONDISSEMENT DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

- Accroître le partage de souveraineté en matière de politique budgétaire et économique.
- S'appuyer sur les bonnes pratiques européennes.
- Approfondir l'Union bancaire, renforcer l'intégration financière et créer un fonds monétaire européen.
- Créer une politique artisanale commune.
- Mettre en place un indice d'action européen permettant d'investir dans l'Europe.
- Développer de nouveaux modèles de transports et des moyens de télécommunication (ces secteurs ont été identifiés comme indispensables pour permettre aux entreprises de répondre aux sollicitations de l'économie globale et renforcer les liens avec les autres partenaires).
- Développer un droit unifié dans un marché de plus de 500 millions de consommateurs permettrait certainement à l'UE d'avoir ses propres GAFAs, et un code européen des affaires pourrait être créé.
- Harmoniser les prix de certains produits comme l'alcool, le tabac et les produits de luxe pour éviter la contrebande transfrontalière.

POUR UN ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE AU SEIN DE L'UE

- Renoncer à l'ambition de pratiques bilatérales déloyales entre États membres (l'Allemagne est pointée du doigt pour sa balance commerciale trop excédentaire au sein de l'UE).
- Profiter de la bonne situation conjoncturelle actuelle pour réduire les dettes publiques afin de créer des marges de manœuvre et de réduire les dépendances à l'égard des marchés financiers.
- Créer des mécanismes de stabilisation de l'investissement ou de l'assurance chômage, développer le mécanisme européen de stabilité.
- Assurer une présence commune, avec une bannière identifiable, sur les grands salons internationaux afin de repérer les domaines d'excellence et de promouvoir le « made in Europe ».

POUR UNE UE QUI SE DONNE LES MOYENS DE SES AMBITIONS

- Autoriser la BCE à émettre de la monnaie en cas de difficultés dans un État membre.
- Augmenter les contributions des États membres au budget européen.
- Lutter efficacement contre la fraude fiscale et la corruption, notamment des GAFAs.
- Lutter contre les paradis fiscaux.
- Rétablir des barrières douanières à l'UE pour protéger ses intérêts, tout en prenant garde aux dangers politiques contenus dans le protectionnisme économique.
- Signer des traités commerciaux plus équitables pour les Européens: « la force de l'Europe c'est d'assurer la réciprocité avec ses partenaires commerciaux », dans le respect des règles de l'OMC.
- Réformer l'OMC, notamment dans ses principes d'admission et de sanctions.

POUR UN MEILLEUR CONSEIL AUX ENTREPRISES

- Mieux faire connaître l'action des relais de l'Europe et des relais d'appui aux entreprises (tels qu'Entreprise Europe).
- Renforcer la communication envers les PME au sujet des aides auxquelles elles peuvent prétendre (comme le programme COSME).
- Accompagner les forces vives des territoires à l'ouverture de projets à l'international.
- Développer une approche de conseil et pas uniquement de contrôle dans l'administration.
- Prévoir l'accompagnement croissant nécessaire aux entreprises et dû à la modernisation de l'économie.

POUR UN ACCÈS FACILITÉ AUX AIDES EUROPÉENNES

- Mettre en place un guichet unique pour l'accès aux aides.
- Développer la flexibilité et la réactivité des instances chargées d'attribuer des financements.
- Financer des projets plus risqués, et alléger la pression induite par les obligations de performance: instaurer un droit à l'erreur sur les normes européennes que les entreprises doivent respecter (« Les entreprises, lorsqu'elles sont aidées, sont plus courageuses » fait remarquer un participant).
- Inventer des leviers plus efficaces, sous forme de prêts par exemple.
- Simplifier les procédures pour les TPE/PME.
- Mieux prendre en compte la charge administrative associée aux projets européens qui pèse sur les petites structures: « le temps de l'Europe n'est pas celui des entreprises », déclare un participant, « monter un dossier n'est pas très compliqué si l'on s'y prépare bien en interne », affirme un autre.
- Mieux accompagner les PME dans la mise en œuvre du RGPD.
- Assurer la liberté d'entreprendre au même niveau que les quatre autres libertés fondamentales.

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES SALARIÉS

- Développer le dialogue social entre partenaires sociaux et européens.
- Rendre plus efficaces et contraignantes les institutions et organes de contrôle en matière de droit social, de droit du travail, et mettre en place une autorité européenne du travail coordonnant l'action des inspecteurs du travail.
- Créer une plateforme et un réseau européen d'associations et de syndicats pour renforcer la représentation et la protection des travailleurs de l'UE.
- Obliger les entreprises et assurances maladies à assurer 100 % du salaire brut pendant un mois, puis 80 % pendant 6 mois, puis 70 % jusqu'à un an après licenciement.
- Mettre en place un plan de communication sur la RSE au sein des entreprises, et encourager son adoption par celles-ci.
- Adapter la protection sociale aux nouvelles réalités du monde du travail (changement fréquent d'emploi, d'entreprise).
- Accentuer la lutte contre les discriminations à l'embauche.
- Développer une « garantie jeune » sécurisant le premier emploi des jeunes.

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES PME

- Rendre le Small Business Act européen juridiquement contraignant.
- Développer un programme d'aide aux PME sur le modèle allemand.
- Donner aux PME un accès plus large au plan Juncker.
- Créer une ligne d'investissement européenne pour les PME/PMI, notamment sur les projets d'innovation.

POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Aider les associations et l'éducation populaire qui favorisent l'accès à l'emploi.
- Favoriser l'insertion des acteurs économiques désireux de créer des nouvelles pistes d'emploi.
- Accorder à la BCE une mission d'encouragement de l'emploi.
- Créer un outil européen unique d'aide à l'accession à l'emploi.
- Valoriser davantage les dispositifs d'insertion professionnelle chez les jeunes.
- Mesurer l'impact des ruptures technologiques sur l'emploi (le développement de l'intelligence artificielle créant une crainte pour le maintien de l'emploi).
- Faire coopérer les structures d'accompagnement vers l'emploi dans les régions transfrontalières.

POUR UNE VRAIE MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS

- Mettre en place un « ERASMUS » des entrepreneurs et des entreprises, dans le but de favoriser la créativité, l'ouverture et l'innovation.
- Mieux prendre en compte les difficultés à remplir les dossiers ERASMUS PRO en anglais.
- Développer l'apprentissage des langues dans les entreprises et le soutenir financièrement.
- Faciliter la circulation des fonctionnaires dans l'Union.
- Verser les bourses à la mobilité en début et non en fin de séjour.
- Accorder un soutien financier à la mobilité des travailleurs et à l'apprentissage des langues.
- Mettre en place des points de retraite européens.
- Développer des réseaux professionnels européens, comme une plateforme mettant en lien apprentis et employeurs européens.
- Communiquer davantage sur les initiatives existantes (EURES, CV Europass), et faciliter l'utilisation du portail EURES.
- Instaurer une cotisation des travailleurs européens mobiles.

POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ DES TRAVAILLEURS DÉTACHÉS

- Ajouter une condition d'ancienneté au moins équivalente à la durée de détachement des salariés de l'Union.
- Faire en sorte que les travailleurs détachés payent leurs impôts et soient taxés dans le pays où ils travaillent.
- Instaurer un régime dérogatoire pour le détachement dans le secteur des transports en zone transfrontalière pour les prestations de faible kilométrage.
- Mieux protéger les travailleurs détachés.
- Favoriser l'intégration des travailleurs détachés les plus modestes, notamment à travers la langue et la culture, avec un hébergement dans des logements sociaux durant les premières années.

POUR UNE FISCALITÉ EUROPÉENNE UNIQUE

- Organiser un référendum sur l'harmonisation fiscale.
- Harmoniser les cotisations sociales.
- Créer un statut d'entrepreneur européen.
- Harmoniser l'impôt sur les sociétés afin de mettre en place une assiette consolidée pour cet impôt, notamment face aux GAFAs et de lutter contre le dumping social: appliquer par exemple l'ACCIS (assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés) en vérifiant la neutralité et l'impact en termes de détournement de capitaux.
- Créer des règles économiques et fiscales communes, dans un but d'harmonisation sociale: partage du temps de travail, mobilité facilitée.
- Adopter une politique commune sur la fiscalité du numérique.

POUR UNE UE MOINS LIBÉRALE

- Lutter davantage contre la spéculation financière, en séparant les banques de dépôt et les banques d'investissement et en taxant les transactions financières.
- Ériger des banques citoyennes et une banque de micro-crédit européenne, et de façon générale taxer la finance et les GAFAS.
- Se doter d'un pare-feu face aux PPP et aux entreprises privées auxquelles on vend les éléments stratégiques collectifs (barrages, aéroports...).
- Utiliser d'autres critères que le PIB pour fonder un projet social.
- Proposer une alternative aux politiques d'austérité, en allant au-delà des « 3 % de déficit ».
- Développer la responsabilité sociétale des organisations au niveau européen.

13. SOCIAL

POUR UNE FISCALITÉ HARMONISÉE CONTRE LA PAUVRETÉ

- Développer une fiscalité sociale européenne.
- Relever à 1 % du PIB le budget européen dédié aux politiques de solidarité grâce aux sanctions économiques et fiscales.
- Développer un fonds commun européen destiné à lutter contre la pauvreté des citoyens européens.
- Créer une nouvelle taxe pour aider les plus pauvres en plus du FSE.
- Distribuer une partie des bénéfices des entreprises pour financer des projets de solidarité.
- Renforcer les attributions du Commissaire européen aux affaires sociales.
- Renforcer le financement européen sur les budgets permettant de créer plus de diversité dans les quartiers et favorisant les projets d'inclusion sociale.
- Établir un plan européen de lutte contre la pauvreté avec plusieurs axes structurants: avoir un budget supérieur ou au moins équivalent au budget actuel pour le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), qui permette de faire le lien entre l'aide alimentaire et l'inclusion sociale.
- Inciter l'Union européenne à soutenir le bénévolat, source de cohésion sociale.

POUR UNE RÉELLE CONVERGENCE EUROPÉENNE DE L'UE DANS LE CHAMP SOCIAL

- Valoriser le récent socle européen des droits sociaux et le traduire en mesures concrètes.
- Aller vers une harmonisation « à la hausse » des droits sociaux européens, sur un modèle qui se rapprocherait du modèle social français.
- Harmoniser les minima sociaux pour permettre à tous les citoyens de vivre dignement et diminuer la mobilité forcée: un revenu social européen, comme le RMI, établi sur le taux de compétitivité horaire de chaque pays, a été proposé tout comme un revenu minimum « jeunesse » pour tous les Européens « en attendant un SMIC européen ».
- Ne pas déconnecter la création d'un salaire minimum du pouvoir d'achat et du coût de la vie, lesquels diffèrent selon les États membres.

POUR UNE UE QUI LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

- Augmenter les prestations d'aides sociales pour les citoyens en difficulté financière.
- Mettre en place un système d'aide aux classes les plus touchées au niveau européen.
- Instaurer un revenu d'existence.
- Inscrire le système d'aides dans un processus de plus long terme, sur le modèle du micro-crédit par exemple.

CONTRE LA PRÉCARITÉ DES SENIORS

- Harmoniser les retraites: une retraite minimum garantie partout dans l'UE, avec un montant universel, sans augmentation de l'âge de départ.
- Garantir un niveau équitable pour les pensions de retraite est un élément important.
- Mettre en œuvre la portabilité des points retraite entre pays dans ces zones.
- Développer une prise en charge des personnes âgées.

CONTRE LA PRÉCARITÉ DES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE

- Mettre en place une contribution de chaque État basée sur le PIB pour financer des mesures d'aides aux SDF et une taxation des capitaux et leur circulation pour les financer.
- Construire des centres européens d'hébergement pour les SDF, et une agence indépendante chargée de contrôler la qualité des centres d'hébergement.
- Créer un service spécifique pour accompagner les SDF vers un retour à l'emploi.

CONTRE LA PRÉCARITÉ DES ASSOCIATIONS

- Créer un statut européen des syndicats et des associations.
- Donner plus de moyens aux associations, acteurs essentiels de la citoyenneté et du développement urbain.
- Mettre en place des émissions sur la vie associative et participative animées par des jeunes.

POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Harmoniser la prise en charge et la reconnaissance des travailleurs sur le plan européen, parce que le manque de définition commune pour l'Union Européenne du handicap a été pointé.
- Simplifier les démarches pour les personnes en situation de handicap par la mise en place d'un guichet unique pour les handicapés pour toutes les démarches en vue des compensations et statuts.
- Lutter contre la discrimination et rendre accessible tous les lieux publics.
- Légiférer plus efficacement sur le respect des quotas d'entreprises, mettre en place un accompagnement pour les entreprises et étudier la possibilité de mettre en œuvre des mesures incitatives telles que les subventions quand les entreprises embauchent des PSH.
- Valoriser les échanges Erasmus également pour les personnes en situation de handicap.
- Apporter une aide aux aidants.
- Mieux informer sur les aides européennes en matière de handicap.
- Garantir aux personnes handicapées le droit de voter et de se présenter lors d'élection: en amont il est important que les personnes en situation de handicap soient inscrites sur les listes électorales et de ce fait soient informées de la procédure à suivre. Les votes pourraient être dématérialisés: pouvoir voter sur internet avec une procédure et une sécurité développée, notamment pour que les personnes qui ne sont pas en capacité de se déplacer puissent quand même accéder à ce droit qui ne doit pas être un privilège.

POUR FAIRE DE L'ÉGALITÉ SEXUELLE UNE GRANDE CAUSE EUROPÉENNE : 4 PISTES

- Piste financière: avoir un budget spécifique pour financer des campagnes de mobilisation et d'actions ; faire des appels à projets européens ; flécher des fonds FSE et FEDER vers un soutien accru à l'emploi des femmes et à la construction d'infrastructures permettant d'accroître les possibilités d'une garde d'enfants.
- Piste institutionnelle: créer un poste de commissaire européen chargé des droits des femmes.
- Piste de la communication: communiquer régulièrement sur les actions de l'UE en faveur des femmes et proclamer explicitement la lutte contre le sexisme, les inégalités et les violences dans le sport et avoir une volonté politique affirmée dans la matière.
- Piste juridique: rendre la législation contraignante en créant une charte européenne de lutte contre les stéréotypes sur ces différentes thématiques, assortie d'aides financières et, le cas échéant, de sanctions.

POUR UNE DÉFENSE DES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS

- Rendre audible le sujet à toutes les cultures et religion en s'adaptant aux publics.
- Harmoniser et faciliter l'accès à la contraception et à une IVG sécurisée (à l'hôpital) pour toutes les femmes.
- Constitutionnaliser l'IVG à l'échelle européenne, notamment pour venir en aide aux femmes migrantes actuellement soumises au « code du statut du pays d'origine » en cas de rapprochement familial

POUR RENFORCER L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE CITOYENS EUROPÉENS

- Reconnaître toutes les orientations sexuelles, qu'elles soient reconnues partout en Europe ; garantir la liberté d'aimer ; généraliser le mariage pour tous; ouvrir la PMA.
- Organiser un référendum et développer une position commune sur la fin de vie (légiférer sur l'euthanasie active, afin de l'autoriser, avec des précautions).
- Harmoniser les législations sur l'usage des drogues et légaliser le cannabis.
- Réaffirmer la possibilité d'exercer sa religion en liberté dans toute l'Europe; l'harmoniser les législations par rapport aux signes religieux ostentatoires; favoriser le dialogue interreligieux à l'aide de supports à la portée de tous les citoyens.

POUR SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX AIDES EUROPÉENNES

- Faire une campagne d'information et de formation, d'accompagnement pour plus de visibilité et de transparence sur l'accès au projet européen.
- Prévoir une assistance technique accessible à tous les porteurs de projets afin de faire émerger des projets viables et susceptibles d'être éligibles aux investissements prévus par le programme InvestEU.
- Développer l'ingénierie sur l'attribution des fonds européens, l'absence de cette ingénierie ayant été constatée et identifiée comme importante sur les territoires ruraux pour accompagner les porteurs de projets.
- Réduire les délais d'instruction et de paiement pour éviter de démotiver les plus petites associations par des retards de paiement, alors que les grosses associations seraient favorisées ; simplifier les procédures de demande pour les petites associations. La procédure de versement des fonds européens pourrait être révisée: un tiers au début, un tiers au milieu et le reste à la fin.

- Laisser les mairies attribuer les subventions, car les régions opacifieraient et complexifieraient les procédures.
- Rendre plus accessible les structures d'accès aux droits fondamentaux (communication, accessibilité) notamment dans les domaines sanitaires et socioculturels.

14. SANTÉ

HARMONISATION

Certains suggèrent d'harmoniser le système de prise en charge des patients, d'autres proposent d'harmoniser les règles sur la bioéthique ainsi que les règles sanitaires.

ÉCHANGES ET CIRCULATION

Des participants souhaiteraient que soit assurée la libre circulation des personnels de santé dans toute l'Europe. Certains suggèrent de créer un programme d'échange européen de bonnes pratiques.

ASSURANCE MALADIE EUROPEENNE

Des contributeurs proposent de créer une carte européenne d'assurance maladie dont la durée de validité serait allongée ou même permanente ; en outre il conviendrait de la faire intégrer automatiquement à un document officiel (à l'image de ce qui se pratique en Allemagne) afin de compenser les oublis et les renouvellements intempestifs.

HARMONISATION DES DIPLOMES EN EUROPE

La question de l'harmonisation des diplômes en Europe a suscité de nombreux commentaires et propositions, partant du constat qu'il existe de vraies différences en termes de formation des médecins et des professionnels de santé. L'harmonisation des diplômes permettrait, d'après certains, d'attirer les personnels des professions médicales et paramédicales là où on en manque. Il faudrait, selon d'autres participants, créer un diplôme européen de médecine, accessible par concours régional, assorti d'une obligation pour les nouveaux médecins d'exercer dans la région où ils ont obtenu leur diplôme.

